

Réf: Dossier 357098

Avis de constitution

SOCIETE « MAGIC DESIGN PUB »

Siège Abidjan-Port Bouet Gonzague ville, quartier terre rouge, après le lycée municipale de Gonzague, à 200 mètre du carrefour Marley, lot n°109-110, ilot n°10, Lot 109-110, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 24/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAGIC DESIGN PUB »

Objet : Imprimerie, la calligraphie, la sérigraphie, le branding, la publicité, la confection de panneaux publicitaires, de tee-shirt et toutes autres activités connexes.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan-Port Bouet Gonzague ville, quartier terre rouge, après le lycée municipale de Gonzague, à 200 mètre du carrefour Marley, lot n°109-110, ilot n°10,

Lot 109-110, Ilot 10

Dirigeant(s) M SANOU AMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11354 du 04/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67677/GTCA/RC/2024 du 04/11/2024

